

LA GALETTE

LA MERE VENEREE DE L'ÉPAULETTE D'OR

NUMERO 96

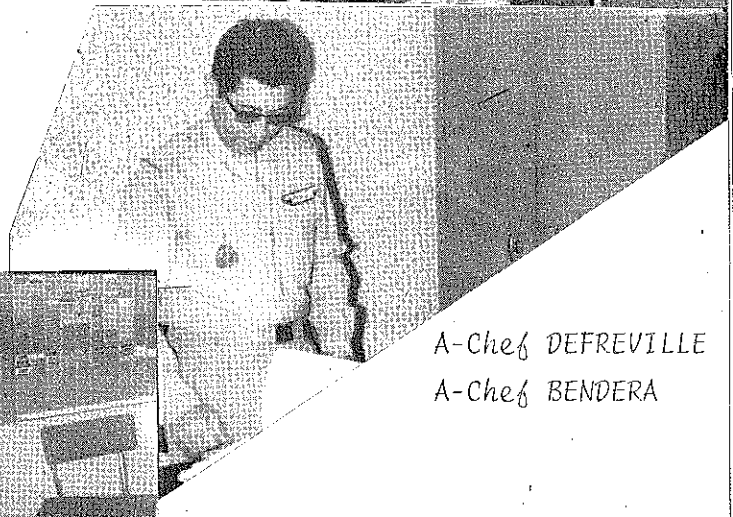
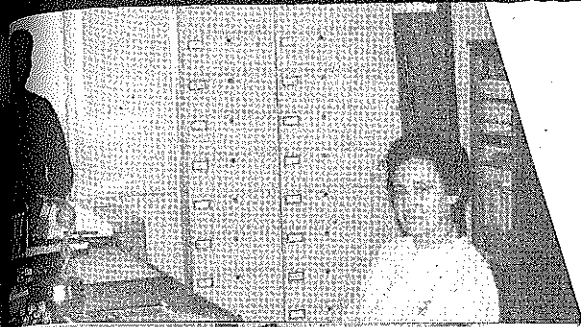
DATE 18 MAI 1972
18.I.167

LE SERVICE

ADMINISTRATIF

D
E

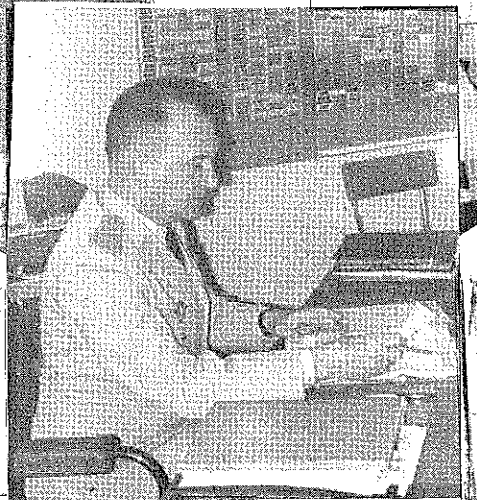
L'
E
C
O
L
E



COHEN
PADOVANI

Lt. BERLANZI
M. ARINI

A-Chef DEFREVILLE
A-Chef BENDERA



Le Commandant VASSEUR



Chef FANTOLA
VALLE



M. DESTREMONT
M. AMUR

Un milliard d'anciens francs ! C'est la somme dont dispose le Cdt Major VASSEUR pour faire rouler sans relâche le train que constitue notre Ecole; ce qui représente environ 1.327.600 anciens francs par élève. Sa tâche est immense puisque tout ce qui a trait à la vie de l'école est comptabilisé et géré par ses services: Trésorerie, Matériel (H.C.C.A)



Casernement, etc.... Si l'on voulait rendre compte de toutes ses activités, 4 ou 5 galettes seraient nécessaires.

Il dispose de trois services pour l'aider dans sa tâche: la Trésorerie, le Matériel, les Effectifs.

LE SERVICE DE LA TRESORERIE - est dirigé par l'A-Chef BENDERA, secondé par l'A-Chef DEFREVILLE.

C'est le coeur financier de l'école. Toutes les dépenses et les recettes de l'école sont centralisées dans ce service. C'est lui, entre autres qui centralise les dépenses nécessaires pour vous nourrir, ce qui représente environ 130 millions d'anciens francs. De même, les dépenses de chauffage et d'éclairage se montent à 31 millions d'anciens francs. En plus de ces activités, le service de la trésorerie débloque les sommes nécessaires pour régler les soldes et indemnités des personnels militaires, les traitements des professeurs civils et des personnels civils, ainsi que les prêts des élèves et des hommes du rang.

LE SERVICE DU MATERIEL - est dirigé par le Lieutenant BERLANDI. Ce service a trois tâches essentielles;

Intendance - habillement, couchage, campement, ameublement; le Service Technique - armement, auto, munitions, transmissions, génie, essence; les Achats - livres scolaires, fournitures de bureau.

L'habillement est géré par l'A-Chef FANTOLA. Chaque fois que nous jugeons que notre tenue nous va mal, nous en rejetons la faute sur ce service. Et pourtant! savez-vous que la tenue que vous portez actuellement, a dû être commandée le 20 août 1970 - Ce délai de deux ans est nécessaire pour centraliser les commandes de toutes les écoles militaires de France et les répercuter ensuite sur les usines de fabrication. Au début de chaque année scolaire, 250 élèves passent dans ce bâtiment exigüe afin d'être habillés des pieds à la tête. De plus, tous les deux mois environ 20 soldats du contingent reçoivent également leur paquetage dans ce service.

Outre l'habillement, ce service s'occupe également du lavage. Chaque semaine, 45 sacs de linge sale partent vers une laverie industrielle.

Enfin, LE SERVICE DES EFFECTIFS - dirigé par l'A-Chef POINDRON gère le personnel militaire se trouvant dans l'école. C'est également ce service qui gère le personnel de réserve et prévoit les opérations à effectuer en cas de mobilisation.

- VIE à l'ECOLE -

FELICITATIONS : JUGY Raymond de la C.D.S.

AFFECTATIONS : Sont attendus à l'E.M.P. - Le Chef de Bataillon FRAISSE Robert de l'Infanterie pour compter du

1.9.72 - L'A-Chef TOCUT Claude de l'A.B.C. pour compter du 1.8.

72 - L'A-Chef DELEUZE René du Train pour compter du 1.9.71 -

l'Adjudant VIAN Bernard du Génie pour compter du 3.7.72 - l'Adju

dant LEBRUN Claude des Transmissions pour compter du 4.7.72 - A

tous l'Ecole souhaite la bienvenue.

AVIS AUX USAGERS DU BUREAU POSTAL MILITAIRE -

Le code postal est entré officiellement en application. De ce fait, la dernière ligne de l'adresse des personnels militaires ou civils desservis par le Bureau Postal Militaire est désormais la suivante :

13898 - AIX EN PROVENCE ARMEES

Il convient de porter ces mentions au dos de ses enveloppes et d'en aviser ses correspondants pour un parfait acheminement du courrier dans le cadre de la mécanisation en cours des Services Postaux.

INFORMATION MILITAIRE -

Solde et tabac des militaires
P.D.L. - PRIMO : Ministre
Chargé Défense Nationale a pris
décision suivante concernant
littaires appelés - ALPHA: Per
tion en une seule fois au début
chaque mois solde et indemnité
représentative tabac.

BRAVO: A partir du 15 du même
mois ces militaires pourront
acheter cigarettes ou tabac
pe dans limite des quantités
finies par texte actuel -

CHARLIE: Ces dispositions pren
dront effet en juillet 1972 -

SECUNDO - Attention autorités
destinataires est appelée sur
points suivants : ALPHA: Cet

décision qui laisse à chaque
litaire appelé le choix d'acqu
rir ou non la quantité tabac
se à sa disposition vise essen

tiellement à permettre aux
ressés assumer pleinement leur
propre responsabilité dans un

domaine strictement personnel
BRAVO: Aucune modification ne
ra apportée aux droits ouverts

à chacun - CHARLIE: Modalités
exécution de cette mesure seron

diffusées à bref délai il
convient cependant faire connat
tre immédiatement à tous éche
lons sa teneur et son esprit.

AVENIR DES C.S.L.

La Galette du 11 mai annonçait
laconiquement le départ prochain
del'A/C CHAUMES - A l'occasion

d'un tel évènement (car c'en es
un, pour ceux qui connaissent e
côtoient le vieux) je m'étonne

que l'on ne nous ait pas exposé
brièvement l'avenir des C.S.L.
Cet avenir n'est pas impossible

dans mon esprit, mais un risque
demeure: un pilier s'en va, l'
difice ne risque-t-il pas de

s'écrouler? L'esprit CSL subsis
tera-t-il? Autant de questions
que je me pose, et qui préoccu
pent, nombre d'entre nous.

GASPARD - T.3

Nul n'est irremplaçable - Le
"Vieux" avec la modestie qui
caractérise ne nous contre
pas - S'il a sù avec un rare
bonheur insuffler un esprit
ticulier au C.S.L., son action
sera continuée, un autre prendra
la relève.